



# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

- 6.1. Rapport mensuel sur les permis;
7. Autorisation de travaux
  - 7.1. Réparation d'accotements de la chaussée;
  - 7.2. Nettoyage de fossés;
  - 7.3. Parc des Générations – aménagement kiosque des annonceurs;
8. Soumissions;
  - 8.1. Étude et approbation des soumissions concernant le déneigement et le sablage des chemins d'hiver et autorisation de signature des contrats;
9. Règlements;
  - 9.1. Adoption règlement 514-2013 – condition d'émission de permis de construire;
  - 9.2. Adoption règlement 515-2013 – construction
  - 9.3. Adoption règlement 516-2013 – lotissement
  - 9.4. Adoption règlement 517-2013 – permis et certificats
  - 9.5. Adoption du second projet règlement 518-2013 – zonage
  - 9.6. Adoption du règlement 519-2013 – PIIA
10. CRÉ Montérégie Est – souligner la journée des Aînés le 1<sup>er</sup> octobre 2013;
11. Amibus Inc. – transport adapté – ajustement subvention 2012;
12. Projet paysage MRC Haute-Yamaska – représentant pour siéger sur le comité de sélection;
13. Reporté
14. Ratifier l'embauche et la formation de Samuel Petit à titre de premier répondant;
15. Mandater membres du Conseil pour une rencontre avec les propriétaires de l'étang situé sur la rue du Rocher;
16. Réussir avec PEP – appui projet Rendez-vous les Galette;
17. **Affaires nouvelles**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**
18. Levée ou ajournement de la séance.

**13-09-250**

## **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2013 ET DISPENSE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE D'EN FAIRE LA LECTURE**

---

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2013 au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente;

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents que les procédés tenus en date

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

du 12 août 2013 soient adoptés, comme soumis, et dispense la secrétaire-trésorière d'en faire la lecture.

**13-09-251**

## **AUTORISATION DE PAIEMENT – SCU – SERVICE CONSEIL EN URBANISME – HONORAIRES PROFESSIONNELS – RÈGLEMENT D'URBANISME**

---

**Considérant** la justification fournie concernant le dépassement des honoraires professionnels de l'offre du 25 avril dernier pour la préparation des amendements aux règlements d'urbanisme, soient des rencontres de travail plus longues que prévu, des corrections supplémentaires non prévues suite aux commentaires, des vérifications réglementaires concernant les usages dérogatoires, etc.;

Il est proposé par le Conseiller Paul Borduas et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser le paiement des honoraires professionnels d'une somme de 2 660,00 \$, plus les frais de déplacement et les taxes applicables à la firme SCU, service conseil en urbanisme.

Afin de donner application à la présente résolution, des montants sont disponibles aux postes budgétaires 02.610.00.411 « Services professionnels et techniques ».

**13-09-252**

## **AUTORISATION DE PAIEMENT – TRANSPORT & EXCAVATION BEN-BENNY INC. – TRAVAUX PROFILAGE DES FOSSÉS DU 5<sup>E</sup> RANG**

---

Il est proposé par le Conseiller Sylvain Roy et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser le paiement des travaux de profilage des accotements du 5<sup>e</sup> rang, tel que le mandat octroyé par la résolution 12-09-245, à la firme Transport & Excavation Ben-Benny inc., pour la somme de 15 579,11 \$ toutes taxes incluses;

Résolu également d'autoriser le paiement des frais supplémentaires au montant de 528,89 \$, toutes taxes incluses, pour l'installation de ponceaux servant support aux poteaux d'Hydro-Québec.

## **DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL RELATIF AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION 435-2006**

---

Conformément aux dispositions du règlement numéro 435-2006, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose devant les membres du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton le rapport des paiements effectués ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois d'août 2013.

**13-09-253**

## **APPROBATION ET RATIFICATION DES COMPTES**

---

**CONSIDÉRANT** que le Conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer pour les mois d'août 2013;

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de ratifier ou d'autoriser les déboursés du mois d'août 2013.

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

Approbation des comptes pour une somme de 88 625,77 \$, concernant l'émission des chèques numéro C1300430 à C1300472 inclusivement, ainsi que les frais bancaires.

Que le maire, Monsieur Sylvain Beaudoin, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Monique Fortin soient et sont autorisés à signer lesdits chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.

## **13-09-254**

### **RAPPORT DE L'OFFICIER MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT**

---

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait rapport des permis émis par l'officier municipal durant le mois d'août 2013, soit :

Émission de permis :	17
Agrandissement	1
Brûlage	5
Canalisation	2
Captage des eaux souterraines	1
Construction	1
Démolition	1
Installation septique	3
Rénovation	3

Il est proposé par le Conseiller Paul Borduas et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, que ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de l'officier municipal en bâtiment et en environnement en date du 31 août 2013 et que ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

## **13-09-255**

### **AUTORISATION DE TRAVAUX MUNICIPAUX – RÉPARATION D'ACCOTEMENTS DE LA CHAUSSÉE**

---

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser le responsable des travaux publics à procéder à la réparation d'accotement de la chaussée sur la route Deslandes, la route Bernier et le 5<sup>e</sup> rang, pour un montant approximatif de 7 056 \$ excluant les taxes applicables;

Autorise également le responsable des travaux publics à prendre entente avec l'Entreprise C. Provost pour la réalisation de ce travail.

Afin de donner application à la présente résolution, des montants sont disponibles au poste budgétaire 02.320.00.516 « Location machineries, outillage et équipement ».

## **13-09-256**

### **AUTORISATION DE TRAVAUX MUNICIPAUX – NETTOYAGE DE FOSSÉS**

---

Il est proposé par le Conseiller Paul Borduas et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser le responsable des travaux publics à procéder au nettoyage de fossés sur le 3<sup>e</sup> rang Ouest, la route Lanctôt, la rue Lussiez et la route Deslandes, pour un montant approximatif de 10 800 \$ excluant les taxes applicables;

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

Autorise également le responsable des travaux publics à prendre entente avec l'Entreprise C. Provost pour la réalisation de ce travail.

Afin de donner application à la présente résolution, des montants sont disponibles au poste budgétaire 02.320.00.516 « Location machineries, outillage et équipement ».

**13-09-257**

## **AUTORISATION DE TRAVAUX MUNICIPAUX – PARC DES GÉNÉRATIONS – AMÉNAGEMENT KIOSQUE DES ANNONCEURS**

Il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser le responsable des travaux publics à procéder à l'aménagement du kiosque des annonceurs en procédant à l'installation d'une porte séparatrice afin de créer un espace de rangement pour les équipements nécessaire au terrain de balle.

**13-09-258**

## **ÉTUDE ET APPROBATION DES SOUMISSIONS CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT ET LE SABLAGE DES CHEMINS D'HIVER ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONTRATS**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a publié l'appel d'offres SCM-2013-023 relatif au contrat pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) soumissionnaires ont déposé des soumissions dont un (1) qui n'a pas soumissionné pour le secteur n° 2;

**CONSIDÉRANT** que Transport Excavation Ben Benny a soumis le plus bas prix pour les secteurs n° 1 et n° 2, et ce, tant pour une durée de quatre (4) ans que pour cinq (5) ans;

**CONSIDÉRANT** que lors de l'ouverture des soumissions, on a constaté qu'une erreur sans incidence sur les prix soumis s'était glissée dans la soumission de Transport Excavation Ben Benny;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 1.15 du devis d'appel d'offres, le responsable des travaux publics a communiqué avec les représentants de Transport Excavation Ben Benny afin de leur demander de corriger le tonnage d'abrasif fourni pour les deux (2) secteurs visés par l'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que Transport Excavation Ben Benny a confirmé, par écrit, qu'il avait effectivement commis une erreur n'ayant aucune incidence sur le prix soumis dans le formulaire relatif à la fourniture et l'épandage d'abrasif;

**CONSIDÉRANT** que rapidement Transport Excavation Ben Benny a fourni un formulaire modifié pour les deux (2) secteurs;

**CONSIDÉRANT** que Transport Excavation Ben Benny est le plus bas soumissionnaire ayant présenté une soumission conforme;

Il est proposé par le Conseiller Sylvain Roy et unanimement résolu par les conseillers et les conseillers présents :

**D'OCTROYER** le contrat de déneigement des secteurs :

**Secteur # 1** d'octroyer le contrat d'une période de 4 années avec possibilité d'une option pour une année additionnelle à Transport

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

Excavation Ben Benny inc., pour un montant total pour les 5 années de 407 695,02 \$ toutes taxes incluses;

**Secteur # 2** d'octroyer le contrat d'une période de 4 années avec possibilité d'une option pour une année additionnelle à Transport Excavation Ben Benny inc., pour un montant total pour les 5 années de 341 010,09 \$ toutes taxes incluses;

Est également résolu d'autoriser le maire, Monsieur Sylvain Beaudoin et la directrice générale, Madame Monique Fortin à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton les contrats d'entretien des chemins d'hiver pour les secteurs 1 et 2.

## **13-09-259**

### **ADOPTION RÈGLEMENT 514-2013 – CONDITION D'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

---

**CONSIDÉRANT** qu'un projet de Règlement # 514-2013 sur les conditions d'émission du permis de construction a été adopté le 12 août 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été présenté le 12 août 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis public pour la tenue d'une assemblée de consultation a été publié le 19 août 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 27 août 2013;

**CONSIDÉRANT** que conformément à la loi, des copies du règlement ont été placées pour consultation, dès le début de la séance, à l'entrée de la salle des délibérations;

**CONSIDÉRANT** que, conformément à l'article 445 du Code municipal, une copie de ce projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du conseil présent déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture lors de l'adoption;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le Conseiller Paul Borduas et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'adopter, tel que soumis le 12 août 2013, le Règlement numéro 514-2013 sur les conditions d'émission de permis de construire.

Adopté à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 3 septembre 2013.

## **13-09-260**

### **ADOPTION RÈGLEMENT 515-2013 – CONSTRUCTION**

---

**CONSIDÉRANT** qu'un projet de Règlement # 515-2013 de construction a été adopté le 12 août 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été présenté le 12 août 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis public pour la tenue d'une assemblée de consultation a été publié le 19 août 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 27 août 2013;

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

**CONSIDÉRANT** que conformément à la loi, des copies du règlement ont été placées pour consultation, dès le début de la séance, à l'entrée de la salle des délibérations;

**CONSIDÉRANT** que, conformément à l'article 445 du Code municipal, une copie de ce projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du conseil présent déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture lors de l'adoption;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le Conseiller Paul Borduas et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'adopter, tel que soumis le 12 août 2013, le Règlement de construction numéro 515-2013.

Adopté à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 3 septembre 2013.

## **13-09-261**

### **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 516-2013 – LOTISSEMENT**

---

**CONSIDÉRANT** qu'un premier projet de Règlement # 516-2013 de lotissement a été adopté le 12 août 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été présenté le 12 août 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis public pour la tenue d'une assemblée de consultation a été publié le 19 août 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 27 août 2013;

**CONSIDÉRANT** que, conformément à l'article 445 du Code municipal, une copie de ce second projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du conseil présent déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture lors de l'adoption;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le Conseiller Paul Borduas et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'adopter, tel que soumis le 12 août 2013, le second projet de règlement de lotissement numéro 516-2013.

Adopté à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 3 septembre 2013.

## **13-09-262**

### **ADOPTION RÈGLEMENT 517-2013 – PERMIS ET CERTIFICATS**

---

**CONSIDÉRANT** qu'un projet de Règlement # 517-2013 de permis et certificats a été adopté le 12 août 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été présenté le 12 août 2013;

**CONSIDÉRANT** que conformément à la loi, des copies du règlement ont été placées pour consultation, dès le début de la séance, à l'entrée de la salle des délibérations;

**CONSIDÉRANT** que, conformément à l'article 445 du Code municipal, une copie de ce projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que tous les

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

membres du conseil présent déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture lors de l'adoption;

## **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le Conseiller Paul Borduas et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'adopter, tel que soumis le 12 août 2013, le Règlement numéro 515-2013 de permis et certificats.

Adopté à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 3 septembre 2013.

## **13-09-263**

### **ADOPTION DU SECOND PROJET RÈGLEMENT 518-2013 – ZONAGE**

---

**CONSIDÉRANT** qu'un premier projet de Règlement # 518-2013 de zonage a été adopté le 12 août 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été présenté le 12 août 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis public pour la tenue d'une assemblée de consultation a été publié le 19 août 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 27 août 2013;

**CONSIDÉRANT** que, conformément à l'article 445 du Code municipal, une copie de ce second projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du conseil présent déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture lors de l'adoption;

## **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le Conseiller Paul Borduas et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'adopter, avec modification du plan, annexe 3 (identification du chemin Dale), le second projet de règlement de zonage numéro 518-2013.

Adopté à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 3 septembre 2013.

## **13-09-264**

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT 519-2013 – PIIA**

---

**CONSIDÉRANT** qu'un projet de Règlement # 519-2013 de PIIA a été adopté le 12 août 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été présenté le 12 août 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis public pour la tenue d'une assemblée de consultation a été publié le 19 août 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 27 août 2013;

**CONSIDÉRANT** que conformément à la loi, des copies du règlement ont été placées pour consultation, dès le début de la séance, à l'entrée de la salle des délibérations;

**CONSIDÉRANT** que, conformément à l'article 445 du Code municipal, une copie de ce projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que tous les

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

membres du conseil présent déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture lors de l'adoption;

## **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le Conseiller Paul Borduas et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'adopter, tel que soumis le 12 août 2013, le Règlement de PIIA numéro 519-2013.

Adopté à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 3 septembre 2013.

## **13-09-265**

### **CRÉ MONTÉRÉGIE EST – SOULIGNER LA JOURNÉE DES AÎNÉS LE 1ER OCTOBRE 2013**

---

**CONSIDÉRANT** que le 1<sup>er</sup> octobre 2013, des collectivités partout dans le monde marqueront ensemble la Journée internationale des aînés;

**CONSIDÉRANT** que la Journée des aînés vise à célébrer et à reconnaître la contribution des aînés dans l'amélioration de notre milieu;

**CONSIDÉRANT** que les aînés de Sainte-Cécile-de-Milton sont présents dans tous les aspects de nos vies : ils sont nos parents, nos grands-parents, nos enseignants, nos bénévoles, nos mentors, nos voisins et nos collègues de travail;

**CONSIDÉRANT** que Sainte-Cécile-de-Milton se veut inclusive, souhaitant soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs;

**CONSIDÉRANT** que Sainte-Cécile-de-Milton a obtenu une reconnaissance MADA, laquelle favorise la participation des aînés en s'appuyant sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, **QUE** la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton souligne la Journée des aînés en les remerciant pour leur contribution d'hier et d'aujourd'hui et en sensibilisant l'ensemble de la population à la contribution, à l'importance et aux besoins particuliers des personnes aînées.

## **13-09-266**

### **AMIBUS INC. – TRANSPORT ADAPTÉ – AJUSTEMENT SUBVENTION 2012**

---

**CONSIDÉRANT** que les contributions municipales se doivent d'atteindre 20 % des coûts de développement du service escomptés par le Ministère des Transports;

## **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la Conseillère Johanna Fehlmann et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents d'autoriser le paiement de la contribution financière, soit 330,34 \$, afin de combler le déficit escompté par le Ministère des Transports.

Afin de donner application à la présente résolution, des montants sont disponibles aux postes budgétaires 02.370.00.953 « Entente intermunicipale – transport adapté ».

## **13-09-267**

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

## **PROJET PAYSAGE MRC HAUTE-YAMASKA – REPRÉSENTANT POUR SIÉGER À UN COMITÉ DE SÉLECTION**

---

Il est proposé par la Conseillère Jacqueline L. Meunier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents de mandater la Conseillère, Madame Jacqueline L. Meunier à siéger à un comité de sélection de Cultur'Innov afin d'identifier les plus beaux paysages naturels de la Haute-Yamaska.

**13-09-268**

## **RATIFIER L'EMBAUCHE ET LA FORMATION DE SAMUEL PETIT À TITRE DE PREMIER RÉPONDANT**

---

Il est proposé par la Conseillère Johanna Fehlmann et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'embaucher Samuel Petit à titre de premiers répondants;

D'autoriser la formation auprès de la firme Réanimation Sauve-Vie.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant est disponible au poste budgétaire 02.230.00.454 « Service de formation ».

**13-09-269**

## **MANDATER MEMBRES DU CONSEIL POUR UNE RENCONTRE AVEC LES PROPRIÉTAIRES DE L'ÉTANG SITUÉ SUR LA RUE DU ROCHER**

---

Il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de mandater le maire, Sylvain Beaudoin et le conseiller Claude Lussier à rencontrer Marcel et Monique Fortin, propriétaires de l'étang situé sur la rue du Rocher.

**13-09-270**

## **RÉUSSIR AVEC PEP – APPUI PROJET RENDEZ-VOUS LES GALETTES**

---

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit d'un projet de persévérance scolaire et de réussite éducative consistant en une animation hebdomadaire d'activités parents/enfants incluant entre autres des bricolages, des contes et des activités de cuisine pour les familles d'enfants 0-5 ans, sur une période de deux ans;

**CONSIDÉRANT** que le regroupement avec PEP, a pour mission de favoriser l'entrée scolaire des tout-petits et leur famille;

Il est proposé par la Conseillère Jacqueline L. Meunier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents d'appuyer le projet de persévérance scolaire et de réussite éducative de Réussir avec PEP dans le cadre du Pacte rural de la MRC de La Haute-Yamaska.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Lors de la période de questions, le maire, assisté des conseillers, répond aux questions qui lui sont adressées par certains des citoyens de l'assistance.

Madame Denyse Audet Tanguay dépose une pétition demandant de l'asphalte sur les rues Ménard et Rose-Marie.

**13-09-271**

**MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON**

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés ;

Il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de lever la présente séance à 20 h 10.

---

*Monique Fortin, gma*  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

*Sylvain Beaudoin*  
Maire